

Addis Ababa, Ethiopia P. O. Box 3243 Telephone: 251115517700/251115526373 Fax: 251115518718/251115536950 Website: www.au.int

1. Commissaire, Développement économique, commerce, tourisme industrie et mines (DCIM)

Profil du poste			
Rend compte au	Président de la Commission de l'Union africaine	Direction/Département	Développement économique, commerce, tourisme, industrie et mines (DCIM)
Nombre de subordonnés directs	Deux (2) Directeurs	Division	N/A
Nombre de directions et d'agences	2 Directions et 1 bureau technique spécialisé	Famille d'emploi	Fonctionnaire élu
Catégorie du poste	SP3	Niveau	Six (6)
Lieu :	Addis-Abeba, Éthiopie		

Valeurs de l'UA
<ul style="list-style-type: none"> • Penser à l'Afrique avant tout • Intégrité et impartialité • Efficacité et professionnalisme • Transparence et responsabilité • Respect de la diversité et du travail d'équipe • Partage d'informations et de connaissances

Contexte
<p>Sous l'autorité directe du président de la Commission de l'UA, le titulaire de ce poste est chargé de piloter la mise en œuvre des politiques, programmes et stratégies de développement économique, commercial, industriel et minier conformément aux aspirations de l'Agenda 2063, des plans à moyen terme associés et des autres cadres juridiques et politiques clés du continent. Assurer les contacts avec les États membres de l'UA et les partenaires stratégiques dans la réalisation des priorités continentales du portefeuille. Le/La commissaire doit être très attachée aux valeurs panafricaines et aux principes directeurs de l'Union africaine.</p>

Principales fonctions

- a) Définir la vision et les priorités du département du développement économique, du commerce, de l'industrie et des mines en traduisant les aspirations de l'Agenda 2063 de l'UA en programmes concrets et réalisables pour poursuivre les objectifs des États membres ;
- b) Définir des objectifs de performance annuels en matière de développement économique, de commerce, d'industrie et des mines et rendre compte des progrès annuels aux comités techniques spécialisés et aux organes politiques de l'UA ;
- c) Fournir des rapports réguliers au Président ou à la Présidente de la Commission sur l'exécution du portefeuille ;
- d) Développer les contacts et une collaboration efficaces et réguliers avec le COREP et les sous-comités respectifs, et leur faire rapport en temps opportun ;
- e) Assure la mise en œuvre du programme de réforme institutionnelle de l'UA en tant que membre de l'équipe dirigeante
- f) Assurer le leadership et l'orientation des administrateurs dans la mise en œuvre des politiques et des programmes contenus dans le portefeuille ;
- g) Collaborer avec les États membres afin de poursuivre le travail de la Commission visant à promouvoir la domestication par les États membres de l'Agenda 2063 de l'UA aux niveaux régional et national;
- h) Piloter les négociations de partenariat et la mobilisation des ressources avec les partenaires stratégiques pour financer les programmes et les priorités continentaux ;
- i) Coordonner les comités techniques spécialisés pour promouvoir la réalisation du mandat du département ;
- j) Renforcer les initiatives de coordination, de coopération et d'intégration régionales et assurer une répartition efficace du travail avec les États membres et les communautés économiques régionales
- k) Assurer une collaboration efficace dans l'élaboration des programmes avec l'Agence de développement de l'UA (AUDA-NEPAD)
- l) Collaborer avec les autres membres de l'équipe de direction pour assurer la cohérence stratégique et la synergie globale dans la mise en œuvre du programme de la Commission et l'obtention de résultats à fort impact pour le continent ;
- m) Cultiver une culture de gestion des connaissances par la promotion de la recherche et des publications qui assureront le partage et le transfert des connaissances au sein du département et avec les autres départements de la Commission ; et
- n) Superviser les directeurs et inspirer les normes les plus élevées en matière d'éthique, de performance, et de résultats dans l'ensemble du portefeuille.

Responsabilités spécifiques

- a) Direction stratégique dans la réalisation de la vision, des buts et des objectifs du traité instituant la Communauté économique africaine ;
- b) Assurer l'élaboration de politiques, de programmes et de projets continentaux visant à atteindre un développement durable rapide et inclusif dans toute l'Afrique ;
- c) Diriger l'élaboration des politiques de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et aider les États membres à élaborer des accords complémentaires.
- d) Jouer un rôle de premier plan dans les négociations de partenariat avec le secteur privé pour promouvoir les investissements, l'industrie manufacturière, l'exploitation minière, le tourisme et le commerce en Afrique ;
- e) Superviser la coordination des efforts visant à mettre en place les institutions financières de l'Union africaine prévues par le Traité d'Abuja et l'article 19 de l'acte constitutif de l'Union africaine, à savoir : la Banque centrale africaine, la Banque africaine d'investissement, le Fonds monétaire africain et la Bourse africaine en vue de promouvoir l'intégration économique
- f) Se faire le/la champion(ne) de la mise en œuvre du cadre de la Vision minière africaine (AMV) pour promouvoir la transparence, la responsabilité sociale et la conformité fiscale dans l'industrie extractive ;
- g) Coordonner les efforts des États membres en vue d'éliminer les flux financiers illicites en Afrique en collaboration avec des partenaires stratégiques.
- h) Élaborer et mettre en œuvre une stratégie touristique continentale globale visant à promouvoir l'Afrique en tant que destination mondiale de premier plan, à améliorer les voyages intra-africains et à favoriser des pratiques touristiques durables qui donnent la priorité aux communautés locales et à la sauvegarde de l'environnement. Cela implique de tirer parti de la ZLECAf pour assouplir les restrictions de voyage, améliorer les infrastructures liées au tourisme et encourager les investissements dans le secteur du tourisme.
- i) Assurer la coordination avec les États membres pour mieux intégrer le tourisme dans les plans de développement économique nationaux, en se concentrant sur le patrimoine culturel, l'écotourisme et l'innovation numérique dans l'industrie du tourisme. Cet effort implique une collaboration avec les communautés locales, le secteur privé et les partenaires internationaux pour créer des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat inclusifs dans le secteur du tourisme, tout en mettant en valeur la diversité des cultures et des paysages de l'Afrique sur la scène mondiale.
- j) Élaborer et superviser la mise en œuvre d'une stratégie pétrolière et gazière panafricaine visant à renforcer la sécurité énergétique, à promouvoir des pratiques d'extraction durables et respectueuses de l'environnement et à maximiser les avantages économiques des ressources pétrolières et gazières du continent. Cette stratégie devrait mettre l'accent sur le développement de chaînes de valeur régionales, encourager la transformation locale des produits pétroliers et gaziers et favoriser l'intégration des marchés pétroliers et gaziers africains à travers la ZLECAf.

Relations clés

Relations internes

- Conseil exécutif de l'Union africaine
- Comité des représentants permanents
- Autres organes de l'UA
- Comités techniques spécialisés
- AUDA-NEPAD
- Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
- Président(e)
- Vice-président(e)
- Directeur général
- Autres commissaires
- Autres Directions

Relations externes

Guidées par le souci des institutions politiques pertinentes en matière de souveraineté et d'affirmation de l'Afrique

- États membres de l'UA
- Communautés économiques régionales (CER)
- Partenaires internationaux du développement
- Agences et institutions des Nations unies
- Organismes et institutions commerciaux internationaux et régionaux
- Banque africaine de développement
- Secteur privé africain
- Organisations de la société civile
- Institutions de recherche et groupes de réflexion africains sur les politiques

Exigences académiques

- Master en économie, en finance, en développement international, en mathématiques, en statistiques, en ingénierie, en politique publique ou dans un domaine étroitement lié délivré par une institution reconnue.
- Un doctorat en économie, en finance, en développement international, en mathématiques, en statistiques, en ingénierie, en politique publique ou dans un domaine étroitement lié délivré par une institution reconnue constitue un avantage supplémentaire.

Expérience pertinente

- Avoir au moins dix-huit (18) ans d'expérience professionnelle pertinente avec au moins dix (10) ans dans un poste de direction, de préférence dans une organisation intergouvernementale ou un gouvernement national/ fonction publique, une institution internationale ou régionale.

Langue(s)

- Avoir une parfaite maîtrise de l'une des langues de travail de l'UA. La maîtrise d'une autre langue utilisée par l'UA est souhaitable

Compétences requises

- Expérience avérée en matière de leadership avec une vision stratégique et des compétences avérées dans la gestion d'organisations complexes au niveau national, régional ou international ;
- Expérience avérée en matière d'établissement de normes claires de responsabilité, de probité, d'optimisation des ressources et de gestion des risques et de tolérance zéro à l'égard de la fraude et de la corruption ; de garantie d'une gestion financière saine et transparente ; et d'amélioration continue, d'impact, d'efficacité et d'efficacité ;
- Expérience avérée en matière de leadership intellectuel, de créativité et de capacité à proposer de nouvelles idées et à trouver de nouvelles façons de travailler au-delà des cloisonnements, de manière complémentaire et synergique, pour une Afrique prospère et pacifique ;
- Expérience éprouvée en matière de gestion du changement et de réalisations au niveau régional, national ou international, avec une forte mobilisation des ressources et des compétences politiques et diplomatiques ;
- Capacité avérée à diriger une équipe multiculturelle et à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation ;
- Capacité avérée d'inspirer, d'encourager, de créer un climat de confiance et d'établir un consensus, de stimuler des campagnes efficaces et de susciter une action collective au sein d'un large éventail de personnes et d'organisations.

Compétences en leadership

- **Orientation stratégique** : - Déterminer et décrire les priorités stratégiques du portefeuille et faire correspondre l'objectif du portefeuille à celui de la vision et des valeurs de l'organisation au sens large. Inspirer les autres et l'organisation à dépasser les attentes. Identifier et hiérarchiser de manière proactive les principales questions en jeu afin de faciliter la prise de décisions par les dirigeants et prendre des décisions éclairées, efficaces et opportunes, même lorsque les données sont limitées ou que les solutions produisent des conséquences désagréables ; percevoir l'impact et les implications des décisions.
- **Développement de la capacité organisationnelle** : - Promouvoir et stimuler l'apprentissage et le développement organisationnel afin de s'assurer que le portefeuille est bien positionné pour répondre aux besoins futurs en matière de leadership et agir comme mentor auprès d'autres pour améliorer leur développement.
- **Leadership en matière de changement** : - Jouer un rôle de catalyseur pour le changement organisationnel. Influencer les autres acteurs à traduire la vision en action, identifier les opportunités de changement et se porter garant des initiatives de changement organisationnel - cherche constamment des moyens d'améliorer le portefeuille ou l'organisation. Comprendre plusieurs cadres culturels, valeurs et normes. Faire preuve de la capacité à adapter son style face aux multiples dimensions culturelles afin d'être efficace dans tous les contextes culturels. Être capable de résoudre les conflits résultant d'objectifs concurrents, de ressources limitées ou de perspectives différentes et recherche des solutions amiables
- **Gestion stratégique des risques** : - Gérer la réputation de l'organisation et du portefeuille en prenant des décisions éclairées en matière de risque et en utilisant un jugement raisonné dans des situations très complexes sur la base d'une évaluation des risques et des avantages, des impacts.
- **Éthique et intégrité** : maintenir les normes d'éthique et d'intégrité les plus élevées et inspirer les membres de l'équipe à faire de même.

Compétences de base

- **Établissement de partenariats** : - Développer des réseaux et nouer des alliances ; collaborer au-delà des frontières pour établir des relations stratégiques et atteindre des objectifs communs afin de promouvoir les objectifs organisationnels grâce à un engagement proactif avec les principales parties prenantes. Percevoir la réalité organisationnelle et politique et agir en conséquence.
- **Promouvoir la culture de responsabilité** : - Déterminer les objectifs, fixer les priorités, définir des objectifs à plus long terme et influencer de manière proactive la façon dont les ressources, les services, etc. sont réorganisés pour atteindre les objectifs et proposer des recommandations sur les questions de responsabilité en matière d'amélioration. Se responsabiliser et responsabiliser les autres en ce qui concerne les résultats mesurables de haute qualité, opportuns et rentables.
- **Facilité d'apprentissage et résilience** : - S'engager dans des activités systématiques et de développement en conformité avec les besoins stratégiques de l'organisation. Favoriser l'apprentissage et le perfectionnement continu dans toute l'organisation, définir des objectifs personnels et professionnels et prendre des décisions de planification de carrière perspicaces en vue d'atteindre (ou de modifier) ces objectifs. Faire face efficacement à la pression ; rester optimiste et persistant, même dans l'adversité. Se remettre rapidement des revers.
- **Communication avec impact** : - Faire preuve d'autorité, de crédibilité et influencer les décideurs exécutifs externes dans le but d'atteindre des objectifs significatifs. Utiliser un pouvoir personnel plutôt que positionnel pour influencer et motiver les autres à obtenir des résultats et présenter les points clés d'un argument de manière convaincante. Assurer la négociation et la facilitation en cas de différences culturelles, de conflits, de tensions ou de malentendus.

Compétences fonctionnelles

- **Réflexion conceptuelle** - Créer de nouveaux concepts qui ne sont pas évidents pour les autres pour réfléchir aux questions et/ou résoudre les problèmes.
- **Partage des connaissances professionnelles** : - Promouvoir et favoriser une culture riche en connaissances et en informations en s'engageant avec des leaders d'opinion à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisation.
- **Recherche de résultats** : - Imposer des normes de performance élevées, de la fixation d'objectifs à l'amélioration continue. Engager d'importantes ressources et/ou du temps (face à l'incertitude) pour améliorer les performances, atteindre un objectif ambitieux et mettre en œuvre des solutions innovantes.
- **Favorise l'innovation** : - Développer de nouvelles perspectives sur les situations ; remettre en question les approches conventionnelles ; encourager de nouvelles idées et innovations ; concevoir et mettre en œuvre des programmes/processus nouveaux ou de pointe pour la performance globale de l'organisation et du portefeuille.

Remarque

Les exigences et responsabilités contenues dans cette description de poste ne créent pas un contrat de travail et ne sont pas censées être exhaustives. Elles peuvent être modifiées par le supérieur hiérarchique en cours d'emploi, en fonction des besoins.

Les nominations régionales doivent être remises à la Commission (Bureau du Conseiller Juridique) en mains propres dans des enveloppes scellées au plus tard à 17 heures (heure d'Addis-Abeba) le 6 août 2024.